

Planifier et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer

[Lien vers la formation](#)

PRÉSENTATION

Vous êtes un professionnel de la solidarité ou un acteur communautaire engagé ? Apprenez à transformer vos convictions en actions concrètes avec notre formation de 2 jours « Planifier et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer ». Acquérez les outils nécessaires pour défendre efficacement vos causes, influencer les décideurs, et mobiliser le soutien public pour un changement durable. Votre voix peut faire la différence.

87,4% : c'est le taux de satisfaction exprimé par les participants aux formations courtes en 2023.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Des travaux en groupe
- Des cas pratiques

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Un badge numérique HPass, label qualité reconnu par la communauté humanitaire (sous réserve de l'obtention de la moyenne)
- Une attestation de capacité Bioforce (sous réserve de l'obtention de la moyenne)

COMPÉTENCES VISÉES

En participant à cette formation, vous serez en mesure de contribuer à planifier et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer. Et plus particulièrement, vous saurez :

- Définir le plaidoyer et en expliquer l'utilité.
- Présenter le cycle de planification et de mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer
- Contribuer à analyser un contexte et définir des objectifs de plaidoyer
- Identifier des cibles de plaidoyer et des alliés
- Participer à la définition des messages de plaidoyer
- Identifier les leviers du plaidoyer et mettre en œuvre des actions de plaidoyer pour obtenir un changement

PROGRAMME

- **Jour 1** Planification et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer
- **Jour 2** Mise en situation - cas pratique

PROFILS CIBLES

Cette formation est faite pour vous si vous êtes un professionnel du secteur associatif et des ONG, ou un acteur communautaire.

Prérequis : aucun

Les formations Bioforce sont accessibles aux personnes en situation de handicap : un référent a pour mission l'accueil, le suivi et l'accompagnement des personnes en situation de handicap en amont et pendant le projet de formation à Bioforce.

INSCRIPTION : DEUX ÉTAPES

Étape 1 : candidature

Cliquez sur le bouton « Je m'inscris » présent plus bas sur cette page, et remplissez le formulaire. Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature et payer les frais de formation (ou télécharger votre attestation de prise en charge). [Découvrez en vidéo votre espace Candidat](#)

A noter :

- La date limite de candidature est fixée à deux semaines avant le début de la formation.
- Compte-tenu du nombre limité de places, nous vous recommandons de candidater au plus tôt (notamment dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge par un organisme public - Pôle Emploi, ministères, instituts de recherche... ou par un [OPCO](#)).

Étape 2 : inscription

Une fois réceptionné le règlement des frais de formation (ou l'accord de financement), et sous réserve de place disponible, vous êtes inscrit ! Vous recevrez alors une confirmation par mail, comprenant tous les détails pratiques de la formation (lieu, planning détaillé...). Bonne formation !

[Lien vers la formation](#)